

# Le P'tit Journal

n° 9

de L'Épine  
Île de Noirmoutier

## EDITO DU MAIRE



Le dernier dimanche de juin, notre commune était en fête et résonnait de la musique des fanfares et bandas. Le joyeux défilé des chars et des carnavaliers regroupant petits et grands a fait le bonheur de tous. Malgré des contraintes de sécurité relativement importantes, les visiteurs sont venus nombreux pour cette fête populaire et conviviale, les retours sont unanimement enthousiastes et une édition 2019 devrait être lancée. Je voulais chaleureusement remercier Sylvie Thibaud, la présidente de l'association de la Fête des fleurs, pour son travail, son dévouement et son dynamisme, mais également tous les bénévoles, tous les carnavaliers, en un mot, toutes les personnes et associations au sein des quatre communes qui ont contribué à faire de cette journée une grande réussite.

Pour revenir à des sujets moins festifs, les services de la mairie et de la poste ont réintégré leur emplacement habituel, et les quelques travaux de finition devraient s'achever courant juillet, ainsi que la toiture de la future maison des assistantes maternelles qui occupera l'aile droite de la mairie.

Les travaux de l'église devraient s'achever pour la fin juillet. Ces derniers ont été beaucoup plus longs que prévu pour plusieurs raisons que je vais vous expliquer dans l'article consacré aux travaux de l'église, (cela évitera à certains d'alimenter la rumeur de manière erronée).

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons à tous une bonne lecture de ce nouveau numéro de votre P'tit journal, un bel été, un bon courage à ceux qui travaillent et de bonnes vacances à tous les autres.

Bien sincèrement votre.

Dominique CHANTOIN  
Maire de L'Épine

## TRAVAUX EGLISE

Depuis le début de notre mandat nous nous sommes attachés entre autres à remettre en état le patrimoine immobilier de la commune. Pour faire suite à la première tranche de travaux de 2015, nous avons décidé en début d'année de changer les plafonds en mauvais état des deux allées et de réaliser le piquage et le rejointoiement des pierres des murs nord et sud comme nous l'avions fait pour le mur de l'entrée, les travaux de reconstruction du plafond étant confié à une entreprise de menuiserie de L'Épine.

Lors de ces démolitions nous avons constaté que lors des travaux de toiture qui avait été fait il y a quelques années, aucun chaînage n'avait été fait, et ce qui devait arriver arriva, le haut des murs étaient aujourd'hui prêts à s'écrouler. Nous avons alors mandaté le bureau d'étude qui nous accompagne sur les travaux de l'église pour faire un diagnostic du problème et ainsi nous permettre de demander des devis. Le diagnostic posé il s'est avéré que non seulement il fallait faire un chaînage béton mais que le confortement de la charpente (issu du diagnostic initial) que nous avons prévu dans une autre tranche de travaux devait se faire simultanément.

A partir de là, il nous a fallu trouver des entreprises compétentes disponibles avec un délai d'intervention raisonnable, (ce qui n'est pas forcément simple).

Une fois les devis effectués nous nous sommes retrouvés devant la triste réalité des chiffres.

D'un budget initial d'environ 20 000 €, l'enveloppe des travaux s'envolait aux environs de 80 000 €. Malgré le retard que cela implique sur la mise en route des travaux, nous avons donc décidé de demander une subvention auprès de l'état, subvention que nous avons obtenu à hauteur de 15 000 €, le reste de la somme étant réaffecté et économisé sur le budget. En tout état de cause les travaux sont effectués dans les règles de l'art avec des entreprises certifiées, la commune fait également intervenir ses agents qui pour bon nombre ont des diplômes professionnels et qui exercent leur métier avec compétence au sein et au profit de la collectivité.



## STATIONNEMENT AV. DE LA LIBERTÉ

Comme pour les rues Nicolas Vénéreau, Pierre l'Ermite et Parée Pénard, la municipalité a décidé de marquer au sol des stationnements afin de ralentir la circulation sur l'avenue de la Liberté et éviter des stationnements gênants voire dangereux.

Dans un premier temps en expérimentation, ces emplacements pourront évoluer selon l'usage.

## RECHARGEMENT PLAGE DE L'OCEAN

Après les tempêtes de cet hiver qui ont dangereusement fragilisé la plage de l'Océan, la commune avec l'aide de la communauté de communes, ont remis 20 000 m<sup>3</sup> de sable sur cette plage.

Nous rappelons à tous que marcher ou courir dans les dunes est interdit.



## CARÉNAGE

Nous rappelons à tous les plaisanciers que le carénage sauvage en mer, sur les plages ou dans le port est interdit et passible d'une contravention de grande voirie qui est passible du tribunal.

Une aire de carénage se situe sur le port de Morin.

Renseignement à la Capitainerie au 02 51 35 81 26.

## CONTRAT COMMUNAL D'URBANISME

L'étude pour l'aménagement du centre-bourg se termine. Entre commerces, logements, espaces verts et halles pour le marché, le visage de notre centre va évoluer et se redessiner. Une réunion publique vous sera proposée afin de vous présenter le projet de la municipalité.



## VOIRIE

Ne plus utiliser de produits phytosanitaires ajoute une difficulté à nos agents pour l'entretien de nos espaces verts et de nos voiries. Alors certains riverains l'ont compris et mettent leur trottoir en valeur en gérant les trop grandes herbes.

L'exposition "Belles et rebelles" qui circule toujours dans toutes les communes nous sensibilise à respecter les fleurs sauvages et vivaces qui contribuent à la pollinisation.

Dans certains départements, des groupes de bénévoles se sont formés dans les quartiers, afin d'entretenir leurs rues dans des moments de partage et de convivialité.

Soyez pro actif, le concours "Paysage de votre commune" récompensera en 2018, les plus belles rues de la commune.

## TRAVAUX MAIRIE

Après 9 mois de travaux importants, la mairie a rouvert ses portes au public le jeudi 22 juin.

C'est dans un espace plus lumineux et plus fonctionnel que nous vous accueillons désormais.

Ces travaux étaient devenus urgents et nécessaires car ce bâtiment ne garantissait plus une parfaite sécurité et ont permis au manoir Mon Plaisir de retrouver son éclat d'antan.

La municipalité ouvrira la totalité de la mairie au public lors des journées du patrimoine les 16 et 17 septembre prochains afin que les épinerins puissent apprécier l'ampleur de ces travaux.



## SOIRÉE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Dans une volonté d'intégrer les nouveaux arrivants sur notre commune, la municipalité a organisé une soirée d'échange avec les associations et les élus.

Cette rencontre fort conviviale a permis aux uns et aux autres de faire connaissance et de mesurer la richesse du tissu associatif de notre commune.

Il est prévu, compte tenu de l'intérêt manifesté par les participants, de reconduire cette action l'année prochaine.

## L'EPINE, ESTIVALES 2017

A partir du 11 juillet, "L'Epine, estivales 2017" revient pour sa 2<sup>ème</sup> édition avec une nouvelle programmation, entre Reggae, Théâtre, Rock et Pop.

Vous trouverez le programme des animations à l'intérieur de ce P'tit Journal.

En espérant connaître le même succès que l'année dernière, nous vous attendons dans le jardin de la Mairie.

A vos agendas !



## CONCERT UDESMA

Cette prestation des jeunes, d'un haut niveau, a enthousiasmé le public. nous rappelons leur âge, entre 11 et 17 ans, ils dégagent une énergie fantastique. Il est rare de voir et d'écouter... autant d'instruments de musiques réunis (percussions, cuivres, instruments à vent, violoncelles, flûtes, hautbois, etc, etc...).

En espérant les revoir l'année prochaine.

## CONCOURS 2017 «PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE»

C'est avec un réel plaisir, que début juin, le jury communal a procédé à la visite des jardins des candidats inscrits pour le concours et a délibéré comme suit :

### Jardins secrets :

- 1<sup>er</sup> prix : Myriam BONNIN
- 2<sup>ème</sup> prix : Marie-Thérèse MAINDRON
- 3<sup>ème</sup> prix : Dominique GONTHIER



### Jardins d'accueil :

Centre "Vents des îles".

La municipalité remercie vivement les participants.

Suite à la visite du jury intercommunal pour la catégorie Jardins d'accueil, "Vent des Îles" est proposé au jury de territoire.

## EXPOSITION DE BATEAUX

Lors des trois semaines d'exposition à la capitainerie, de nombreux visiteurs ont pu voir à nouveau une collection de photos de bateaux de plus en plus étoffée grâce aux dons de familles de marins de l'île. Un nouveau diaporama (avec photos d'école) et de très belles maquettes ont été très appréciés.

L'association des Marins Retraités et Inscrits Maritimes de L'Epine en a assuré les permanences d'accueil.

## TRIMELAGE

Cette année, c'est en Champagne que les 3 Epines avaient rendez-vous. Désormais le déplacement s'effectue en voitures particulières chacun à son rythme.

Après un accueil chaleureux à la salle des Epinettes, nous nous sommes rendus dans les familles d'accueil pour dîner et faire connaissance.

Vendredi, lever aux aurores pour la visite du Familistère de Monsieur GODIN puis après le déjeuner, découverte du château de Guise sous un soleil de plomb.

Le samedi était consacré au Fort de la Pompelle ou à la forêt des faux de verzy.

Dîner d'adieu à la salle des Epinettes avec la promesse de se retrouver l'année prochaine en Vendée.



## FÊTE DE LA MUSIQUE

A l'occasion de la fête de la Musique, le 21 juin de nombreux artistes ont envahi la commune. La Clé de Sol dans le jardin de la mairie avec les jeunes musiciens et la chorale. Des concerts privés ou surprises chez les commerçants et à 21 h le bal de danses traditionnelles animé par l'orchestre "Les Canards Sauvages". L'ensemble de ces manifestations a distrait un public nombreux qui compte-tenu d'un temps agréable a pu flâner tardivement.

## FÊTE DE LA SAINT JEAN

Comme chaque année, petits et grands ont profité de la fête foraine dans le centre de notre commune, pour se détendre et s'amuser. Samedi soir, le Maire Dominique CHANTOIN a allumé le rituel feu de la Saint Jean devant un public ravi. Dimanche c'est la parade des chars de la Fête des fleurs qui s'est invitée à cette fête.

## ETAT CIVIL



### NAISSANCES

14/04 Victor BY  
21/06 Emy LEROY PENISSON

### MARIAGES

20/05 Serge BENETEAU//Christine FETIVEAU  
17/06 Antoine BASSIERE//Magali LAURENCHET  
01/07 Alexis AUDINEAU//Julia CAGNAC

### DÉCÈS

19/04 Bernard AUPETIT (77 ans)  
30/04 Louis MARLIER (89 ans)  
06/05 Monique VAIRE (87 ans)  
09/05 Marcel CHAUVIN (57 ans)  
15/06 Olga RAIMONDEAU (92 ans)

## INFOS...

### 14 JUILLET

A la tombée de la nuit, le défilé partira de l'avenue de la Liberté vers l'impasse de l'Atlantique.

Vente de lampions et tap-tap lumineux près de la mairie (2 €). Suite au feu d'artifice, "parade nocturne" avec les chars illuminés de la Fête des fleurs de L'Epine, départ : rond-point de l'Eden (plage de la Cabane).

### DATES À RETENIR

Fête de l'AM'HER au port de Morin.  
Dimanche 23 juillet de 14h à 21h.

14<sup>ème</sup> Salon des artistes, peintres et sculpteurs de L'Epine à la salle «L'Atelier»

Du jeudi 3 août au mercredi 9 août  
de 10h à 12h30 et de 16h à 18h30.

11<sup>ème</sup> Salon du livre et des arts à la salle «La Salangane».

Vendredi 4 août et samedi 5 août  
de 10h à 13h et de 14h30 à 19h.

Fête du port de Morin

Dimanche 13 août à partir de 15 h.

### JOURNÉES DU PATRIMOINE

Elles auront lieu les samedi 16 et dimanche 17 septembre avec pour thème "L'Epine autrefois". Des photos de notre village seront exposées à la salle "L'Atelier" et un circuit sera organisé dans notre commune avec des images d'hier sur les vues d'aujourd'hui.

Si vous possédez des cartes postales ou des photographies d'antan, des lieux de la commune, merci de nous les confier à la mairie afin qu'elles soient scannées et exposées.

La mairie renouée fera également l'objet d'une visite.

### BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Nous rappelons qu'il est interdit de faire brûler vos déchets verts dans vos propriétés (Arrêté préfectoral)

Ceux-ci doivent être apportés en déchetterie, ouverte 7j/7.

Les contrevenants sont passibles d'une amende.

## Personnel Communal

Depuis le 3 mai 2017, c'est Cindy DREAN en complémentarité de Sandra qui vous accueillera à l'Agence Postale Communale. A temps plein, elle assure aussi ses fonctions à l'accueil et en remplacement sur le port de Morin.

### EN BREF

### NOUVEAU À L'EPINE - MARCHÉS NOCTURNES

Cette année, en plus de nos marchés traditionnels du samedi matin et de nos marchés paysans, des marchés nocturnes se tiendront tous les mercredis de juillet et août de 18h à 23h dans le jardin de la mairie.

Venez nombreux découvrir notre artisanat local.

### RÉSULTATS ÉLECTIONS SECOND TOUR

Présidentielles : Emmanuel MACRON, élu avec 651 voix  
Marine LE PEN, 396 voix.

Législatives : Stéphane BUCHOU, élu avec 372 voix  
Florence PINEAU, 223 voix.

### TAPS (TEMPS D'ACCUEIL PÉRI-SCOLAIRES)

Le nouveau gouvernement a décidé de revenir sur la réforme des rythmes scolaires et laisse désormais le choix aux communes de les continuer ou pas.

Les temps d'accueil péri-scolaires connaissant un vrai succès, les 4 communes de l'île de Noirmoutier ont décidé de les conserver pour l'année scolaire 2017/2018.

### SÉCURITÉ CONCERTS

Le plan Vigipirate nous fait obligation de sécuriser les concerts importants. Voici quelques conseils pour faciliter votre venue aux spectacles.

Évitez les sacs à dos et n'emprenez pas de bouteilles d'alcool ou d'objets pouvant être considérés comme dangereux.

### INTERDICTION ARTIFICES DE DIVERTISSEMENT



Dans le contexte actuel et compte tenu de la prolongation de l'état d'urgence, l'utilisation de tous les artifices de divertissement est interdite du 7 au 17 juillet 2017.

La cession, à titre onéreux ou non, et l'utilisation de toutes catégories d'artifice de divertissement, y compris les pétards, sont interdits aux particuliers du 7 juillet 2017 à 7 heures au 17 juillet 2017 à 7 heures, sur l'ensemble du département de la Vendée. Les professionnels et personnes qualifiées ne sont pas concernées par cette interdiction.

La vente de ces produits par les commerçants ainsi que le stockage et l'utilisation par les particuliers sont interdits.

### LE BUS DE L'ILE

Comme chaque été, le bus de l'île reprend du service à partir du 8 juillet jusqu'au 2 septembre. En plus de l'arrêt place des Ormeaux le bus pourra désormais vous déposer ou vous embarquer au port de Morin.

Le P'tit journal de L'Epine n° 9 - Juillet 2017

Directeur de publication : Dominique CHANTOIN, Maire

Coordination de la rédaction : Commission Communication

Mise en page : Catherine BROSSARD

Impression : Mairie de L'Epine

Diffusion : Services Techniques

Bulletin téléchargeable sur [www.lepine-iledenoirmoutier.fr](http://www.lepine-iledenoirmoutier.fr)